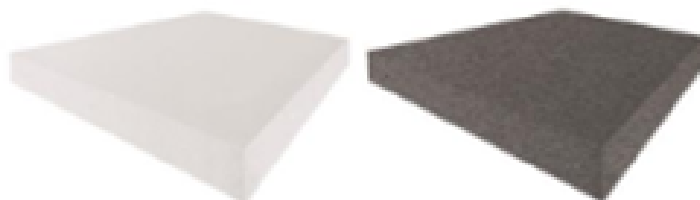


FICHE DE DÉCLARATION

ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

Environmental and Health Product Declaration

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN



Numéro d'enregistrement : 20240538309

Date de publication : 06/2024

Version : 1



- **AVERTISSEMENT**

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la société ETEX France Building Performance (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la FDES d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme NF EN 15804+A2 du CEN et le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

- **GUIDE DE LECTURE**

Chiffres significatifs

Les résultats d'impacts environnementaux et d'indicateurs d'utilisation de ressources, de catégories de déchets et de flux sortants, figurant au §5, sont présentés avec **trois chiffres significatifs uniquement**, afin de refléter les niveaux d'incertitude habituels associés aux résultats d'ACV (de l'ordre de 20 à 30 %).

Exemple : une valeur calculée de 15 124 g éq. CO₂ sera affichée comme 15 100 g éq. CO₂ (ou encore 15,1 kg éq. CO₂) ; de même une valeur de 15 055 g éq. CO₂ sera également affichée comme 15 100 g éq. CO₂ (ou 15,1 kg éq. CO₂).

Considérer trois chiffres significatifs, c.-à-d. dans l'exemple précédent considérer que l'on arrive à différencier des résultats différents de 100 g éq. CO₂, revient à considérer que l'incertitude relative est de 100 / 15 000 soit 0,67 % ce qui est déjà bien inférieur à l'incertitude habituelle des résultats d'ACV.

Format d'affichage des résultats

Les données sont présentées sous forme de notation scientifique.

Exemple de lecture : -4 ,23 E-06 = -4,23 x 10⁻⁶.

- **PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS**

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

* La note 1 de l'avant-propos du complément national définit « la traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
Type 3 de l'ILCD	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux+métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2
Exonérations de responsabilité 1 – Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.		
Exonérations de responsabilité 2 – Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.		

Table des matières

• AVERTISSEMENT	2
• GUIDE DE LECTURE	2
• PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS.....	2
• Information générale	5
• Description de l'unité fonctionnelle et du produit	6
• Etapes du cycle de vie	8
• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	11
• Résultat de l'analyse de cycle de vie	12
• Interprétation du cycle de vie	17
• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	21
• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	21
• Autres informations environnementales	22

- Information générale

Déclarant	ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE Adresse : Zone Agroparc 500 rue Marcel Demonque, CS 70088 84019 AVIGNON Cedex
Type de FDES	FDES du berceau à la tombe
Produit de référence	UNIMAT™ Façade BD 160
Produit(s) couvert(s)	UNIMAT™ Façade BD 150 ITE PSE BLANC BD150 UNIMAT™ Façade BD 160 ITE PSE BLANC BD160 UNIMAT™ Façade BD 180 ITE PSE BLANC BD180 UNIMAT™ Façade Ultra BD160 ITE PSE GRIS BD160 UNIMAT™ TH32 BD 193
Site(s) de production couvert(s)	La FDES est représentative de la production des panneaux en PSE pour le marché en France par Etex France Building Performance.
Cadre de validité	La FDES est valable pour les produits cités

La norme EN 15804 du CEN sert de RCP ^{a)} .
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025: 2010 ☐ Interne ☒ Externe
(Selon le cas ^{b)}) Vérification par tierce partie : Jean-Baptiste MARTIN
Numéro d'enregistrement INIES : 20240538309
Date de 1ère publication : 06/2024
Date de mise à jour : aucune
Date de vérification : 06/2024
Période de validité: 5 ans soit jusqu'au 31/12/2029
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.inies.fr



Circuit de distribution : BtoB / BtoC

- Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Unité fonctionnelle Assurer une fonction d'isolation thermique sur 1 m² de paroi, sous forme d'un panneau d'épaisseur allant de 150 mm à 193 mm, présentant une résistance thermique allant de R= 3,10 m².K.W-1 à R= 5,15 m².K.W-1 sur une durée de vie de référence de 50 ans, hors accessoire de pose.

Description du produit et de l'emballage Les produits couverts par cette FDES sont des panneaux d'isolation thermique en polystyrène expansé.

Usage du produit Solution destinée à l'isolation thermique par l'extérieur sous enduit

Performance principale La résistance thermique du produit de référence est de 4,2 m²K/W. La résistance thermique des produits couverts par cette FDES est comprise entre 3,1 m²K/W et 5,15 m²K/W.

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle Les autres caractéristiques techniques des produits couverts par cette FDES sont présentées sur le site de Siniat (www.siniat.fr).

Description des principaux composants du produit

Paramètre	Détail
Matières du produit	2,4 kg de PSE
Emballages de distribution	0,05 kg de film étirable en PP 0,03 kg de housse en PE 0,00091 kg de calle en PSE
Produits complémentaires pour la pose	Les produits complémentaires pour la pose ne sont pas couverts par cette FDES.

Déclaration de contenu Aucune substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH n'est présente dans le produit à hauteur de plus de 0,1% en masse.

Circuit de distribution B2B et B2C

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	Les isolants sont conformes à la norme NF EN 13163+A2 et certifiés ACERMI.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre est présumée conforme aux recommandations du fabricant.
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Les travaux doivent être conformes aux recommandations du fabricant.
Environnement intérieur	Mise en œuvre des panneaux dans les locaux intérieurs, conformément aux recommandations précitées.
Environnement extérieur	Non concerné
Conditions d'utilisation	Se référer aux instructions du fabricant.
Scénario d'entretien pour la maintenance	Non concerné

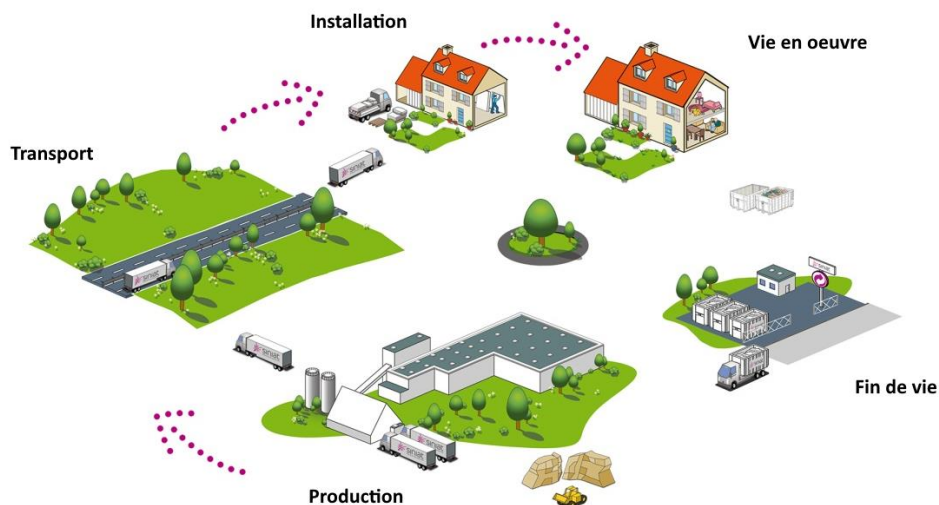
Contenu en carbone biogénique

Le carbone dit « biogénique » est le carbone constitutif du végétal, provenant du processus de photosynthèse à partir du CO₂ présent dans l'air (lors de la croissance des plantes – arbres, cultures...).

Teneur en carbone biogénique	Unité (exprimée par unité fonctionnelle ou par unité déclarée)
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	Le produit ne contient pas de carbone biogénique.
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	L'emballage associé ne contient pas de carbone biogénique.

• Etapes du cycle de vie

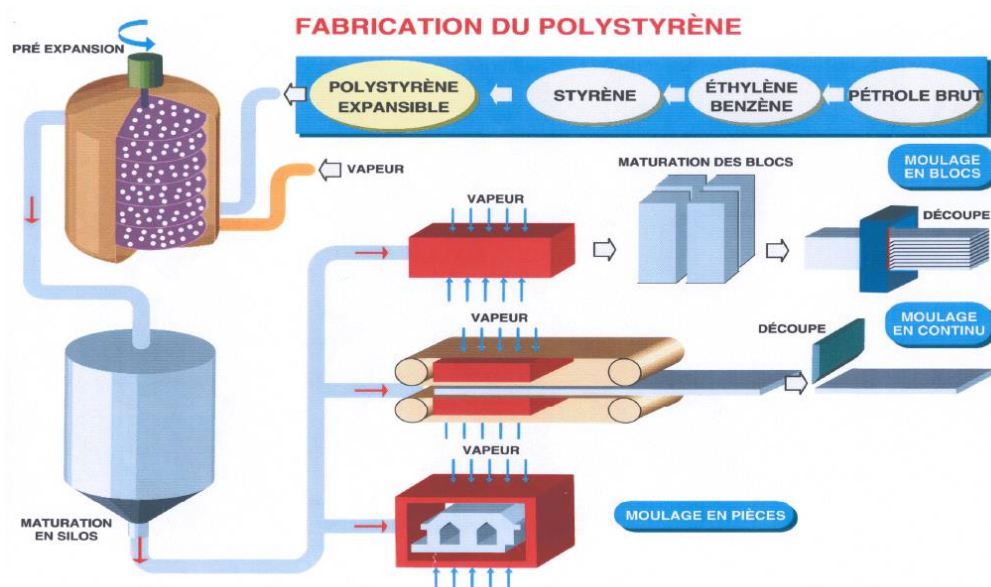
Schéma du cycle de vie



Etape de production, A1-A3

L'étape de production prend en compte les trois modules suivants :

- A1 Extraction des matières premières : billes de polystyrène issues du pétrole brut,
- A2 Transport jusqu'au fabricant : transport amont des matières premières,
- A3 Fabrication : procédé de mise en œuvre du panneau en polystyrène expansible.



L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme NF EN 15804+A2. Cette règle est appliquée à cette FDES.

Etape de construction A4-A5

L'étape de construction comprend deux modules : A4, le transport du produit de l'usine jusqu'au chantier, et A5, l'installation dans le bâtiment.

A4 - Transport jusqu'au chantier :

Ce module inclut le transport du site de fabrication au site de construction. Le transport est calculé selon un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	Camion d'une capacité de 24 tonnes Combustible : Gasoil
Distance jusqu'au chantier	200 km en moyenne de l'usine au site du négociant 30 km du négoce au chantier
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Charge réelle : 2 tonnes environ avec 20% de retour à vide
Masse volumique en vrac des produits transportés	Masse volumique supérieure à 15 kg/m3
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Environ 0,9

Pour les différents sites fabricants, une règle d'affectation a été utilisée pour évaluer la part de transport imputable au produit étudié.

A5 - Installation dans le bâtiment :

Ce module comprend les matériels nécessaires pour l'installation du produit dans le bâtiment.

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Mortier Conformément au règlement du programme INIES de décembre 2023. Les produits complémentaires de mise en œuvre ne sont pas prises en compte.
Utilisation d'eau	Eau de gâchage pour l'application du mortier Conformément au règlement du programme INIES de décembre 2023. Les produits complémentaires de mise en œuvre ne sont pas prises en compte.
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Non concerné
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	5% des panneaux en PSE (chutes, casse) Déchets d'emballage : 0,05 kg de film étirable en PP 0,03 kg de housse en PE 0,00091 kg de calle en PSE
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les chutes de chantier suivent les mêmes scénarios de fin de vie que les produits lors de la déconstruction.
Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Les émissions potentielles dans l'air ambiant sont celles du pentane. Concernant ce point, le produit est étiqueté A+.

Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1 : Utilisation ou application du produit installé
- B2 : Maintenance
- B3 : Réparation
- B4 : Remplacement
- B5 : Réhabilitation
- B6 : Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7 : Besoins en eau durant la phase d'exploitation

Aucune opération n'est nécessaire durant la phase d'utilisation, jusqu'à la fin de vie. Ainsi les plaques de plâtre n'ont pas d'impact durant cette étape.

Etape de fin de vie, C1-C4

Cette étape est constituée des quatre modules suivants :

- C1 : déconstruction, démolition
- C2 : transport jusqu'au traitement des déchets
- C3 : traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage
- C4 : élimination

Le scénario de calcul prend en compte les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur/Description
Processus de collecte spécifié par type	2,4 kg par m2 de panneaux collectés, soit en sacs spécialement prévus pour les déchets PSE, soit avec des déchets de construction mélangés, selon le chantier
Système de récupération spécifié par type	Destiné au recyclage : 0,17 kg de PSE Aucune réutilisation.
Élimination spécifiée par type	Destinés à l'incinération : 0,96 kg de PSE Destinés à l'enfouissement : 1,27 kg de PSE
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Distance de transport entre le site de déconstruction et le centre d'élimination : 50 km Distance de transport entre le site de déconstruction et le centre de recyclage : 350 km

Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération, D

- Charges : transport du PSE du transformateur à l'usine de production
- Bénéfices : production nette évitée de matière première (production de la balle de PSE et expansion)

Matières/matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières /matériaux économisés	Quantités associées
PSE	Transport. Aucun traitement supplémentaire n'est nécessaire.	PSE vierge	0,17 kg
		Gaz de réseau	2,41 kWh
		Électricité	1,2 kWh

- Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel Simapro 9.3, dernière mise à jour disponible lors de la réalisation de l'étude.

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN15804+A2/CN
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national.
Critères de coupure pour l'inclusion initiale des intrants et des extrants	Aucun flux n'a été exclus hormis ceux autorisés par la norme NF EN 15804+A2/CN.
Allocations	Allocations massiques Une pondération massique a été appliquée dès lors que la production se fait sur plusieurs sites (en fonction des quantités annuelles produites respectivement sur chaque site). Une allocation massique a été appliquée pour allouer les consommations des sites de productions aux panneaux de PSE.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Les données utilisées proviennent des usines d'ETEX FRANCE BUILDING PERFORMANCE pour l'année 2022. Les bases de données utilisées sont : Ecoinvent 3.8, l'éco-profil de PlasticsEurope pour le polystyrène expansible issu de la base Industry Data.
Variabilité des résultats	La présente FDES couvre les produits spécifiés dans les références commerciales. Les calculs ont été réalisés sur la base des indicateurs témoins : • Réchauffement climatique, • Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources utilisées comme matières premières, • Déchets non dangereux éliminés Les écarts sur les impacts entre les produits sont inférieurs à 35% par rapport au produit de référence dont les résultats sont présentés dans cette DEP.
Cadre de validité	Les références commerciales couvertes par cette FDES sont : UNIMAT™ Façade BD 150 ITE PSE BLANC BD150 UNIMAT™ Façade BD 160 ITE PSE BLANC BD160 UNIMAT™ Façade BD 180 ITE PSE BLANC BD180 UNIMAT™ Façade Ultra BD160 ITE PSE GRIS BD160 UNIMAT™ TH32 BD 193

- **Résultat de l'analyse de cycle de vie**

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND : Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple).
Application de l'Annexe M de la NF EN15804+A2/CN

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières + A2 Transport + A3 Fabrication	A4 Transport	A5 installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	7,57	0,0790	0,704	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0235	9,91E-04	3,24	-0,788
Changement climatique combustibles - fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	7,45	0,0790	0,697	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0235	9,87E-04	3,24	-0,782
Changement climatique -biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	0,122	4,62E-06	6,11E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,38E-06	3,88E-06	1,27E-04	-0,01
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l’occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	2,63E-04	6,39E-07	1,45E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,90E-07	4,73E-07	1,76E-05	-8,08E-05
Appauvrissement de la couche d’ozone <i>kg de CFC 11 equiv</i>	2,34E-07	1,88E-08	1,33E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	5,59E-09	1,06E-10	1,98E-09	-4,74E-08
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF</i>	0,0231	2,74E-04	1,22E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	8,18E-05	4,39E-06	4,38E-04	0,00
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	3,12E-05	4,04E-08	1,59E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	1,20E-08	2,29E-08	3,25E-07	-6,50E-06
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	4,83E-03	8,78E-05	2,72E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	2,62E-05	8,60E-07	2,56E-04	-4,54E-04
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	0,0521	9,66E-04	2,91E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	2,88E-04	8,77E-06	2,23E-03	0,00
Formation d’ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	0,0150	2,63E-04	8,30E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	7,85E-05	2,35E-06	6,00E-04	0,00
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	6,59E-07	3,43E-09	3,50E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	1,02E-09	3,88E-10	1,71E-08	-7,43E-08
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	224	1,12	11,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0,334	0,152	0,345	-31,3
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	1,52	-1,87E-04	0,0770	0	0	0	0	0	0	0	0	-5,58E-05	3,36E-04	0,0191	-0,125

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières + A2 Transport + A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	1,88E-07	5,90E-09	1,02E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	1,76E-09	1,89E-11	3,25E-09	-1,89E-08
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF</i>	1,50	4,86E-03	0,0753	0	0	0	0	0	0	0	0	1,45E-03	1,55E-03	4,95E-04	-0,241
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF</i>	470	0,454	24,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0,135	0,0266	15,7	-36,6
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	1,73E-09	6,37E-12	9,74E-11	0	0	0	0	0	0	0	0	1,90E-12	1,92E-13	7,18E-12	-1,60E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	4,30E-08	7,41E-10	2,49E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	2,21E-10	5,87E-12	1,13E-09	-3,99E-09
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF</i>	0,962	3,01E-03	0,0681	0	0	0	0	0	0	0	0	8,97E-04	3,21E-03	0,246	-0,940

UTILISATION DES RESSOURCES															
	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 Matières premières + A2 Transport + A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	4,03E+00	1,72E-03	2,03E-01	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	5,11E-04	1,05E-02	6,78E-03	-2,26E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	-1,07E+00	0,00E+00	-5,33E-02	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	2,96E+00	1,72E-03	1,49E-01	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	5,11E-04	1,05E-02	6,78E-03	-2,26E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	1,46E+02	1,09E+00	1,20E+01	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	3,26E-01	1,55E-01	3,13E+01	-2,67E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	8,01E+01	0,00E+00	-5,47E-01	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-3,09E+01	-5,41E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	2,26E+02	1,09E+00	1,14E+01	0	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	3,26E-01	1,55E-01	3,88E-01	-3,21E+01
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - <i>m3/UF</i>	0,0186	1,98E-06	9,74E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	5,90E-07	4,25E-05	7,08E-04	0,00

CATEGORIES DE DECHETS														
	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			
	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge
Déchets dangereux éliminés <i>kg/UF</i>	0,0129	3,40E-05	5,16E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,01E-05	3,35E-05	0,0471
Déchets non dangereux éliminés <i>kg/UF</i>	0,111	4,03E-04	0,152	0	0	0	0	0	0	0	0	1,20E-04	2,48E-04	2,24
Déchets radioactifs éliminés <i>kg/UF</i>	1,64E-03	8,00E-06	8,27E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	2,39E-06	2,03E-06	6,32E-07
														D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système

FLUX SORTANTS														
	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			
	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge
Composants destiné à la réutilisation <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage <i>kg/UF</i>	0,0328	0	0,0101	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,168	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur <i>MJ/UF</i>	0,408	0	0,237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,33
Energie Vapeur fournie à l'extérieur <i>MJ/UF</i>	0,0158	0	0,435	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,69
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0,392	0	0,0196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
														D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou un « Total cycle de vie »						
Impacts/Flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d' utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Étape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE						
Changement climatique – total <i>kg CO₂equiv/UF</i>	7,57	0,783	0	3,27	11,6	-0,788
Changement climatique combustibles – fossiles <i>kg CO₂equiv/UF</i>	7,45	0,776	0	3,27	11,5	-0,782
Changement climatique -biogénique <i>kg CO₂equiv/UF</i>	0,122	6,11E-03	0	1,32E-04	0,128	-0,01
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO₂equiv/UF</i>	2,63E-04	1,51E-05	0	1,83E-05	2,97E-04	-8,08E-05
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv</i>	2,34E-07	3,21E-08	0	7,67E-09	2,74E-07	-4,74E-08
Acidification <i>mole de H⁺ equiv/ UF</i>	0,0231	1,49E-03	0	5,24E-04	0,0251	0,00
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	3,12E-05	1,63E-06	0	3,60E-07	3,32E-05	-6,50E-06
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	4,83E-03	3,60E-04	0	2,83E-04	5,47E-03	-4,54E-04
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	0,0521	3,87E-03	0	2,53E-03	0,0585	0,00
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	0,0150	1,09E-03	0	6,81E-04	0,0168	0,00
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	6,59E-07	3,84E-08	0	1,85E-08	7,16E-07	-7,43E-08
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	224	12,4	0	0,831	237	-31,3
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	1,52	0,0768	0	0,0194	1,62	-0,125
INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS						
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	1,88E-07	1,61E-08	0	5,03E-09	2,09E-07	-1,89E-08
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF</i>	1,50	0,0802	0	3,49E-03	1,58	-0,241

Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF</i>	470	24,8	0	15,9	511	-36,6
Toxicité humaine, effets cancérogènes <i>CTUh / UF</i>	1,73E-09	1,04E-10	0	9,27E-12	1,85E-09	-1,60E-10
Toxicité humaine, effets non cancérogènes <i>CTUh / UF</i>	4,30E-08	3,23E-09	0	1,36E-09	4,76E-08	-3,99E-09
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF</i>	0,962	0,0711	0	0,250	1,28	-0,940
UTILISATION DE RESSOURCES						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	4,03E+00	2,04E-01	0,00E+00	1,78E-02	4,25E+00	-2,26E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	-1,07E+00	-5,33E-02	0,00E+00	0,00E+00	-1,12E+00	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	2,96E+00	1,51E-01	0,00E+00	1,78E-02	3,13E+00	-2,26E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	1,46E+02	1,31E+01	0,00E+00	3,18E+01	1,91E+02	-2,67E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	8,01E+01	-5,47E-01	0,00E+00	-3,09E+01	4,87E+01	-5,41E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	2,26E+02	1,25E+01	0,00E+00	8,68E-01	2,40E+02	-3,21E+01
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce <i>m3/UF</i>	0,0186	9,76E-04	0	7,51E-04	0,0203	0,00

CATEGORIES DE DECHETS

Déchets dangereux éliminés <i>kg/UF</i>	0,0129	5,19E-03	0	0,0472	0,0653	0,00
Déchets non dangereux éliminés <i>kg/UF</i>	0,111	0,153	0	2,24	2,50	-0,0597
Déchets radioactifs éliminés <i>kg/UF</i>	1,64E-03	9,08E-05	0	5,05E-06	1,74E-03	-2,94E-04

FLUX SORTANTS

Composants destiné à la réutilisation <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage <i>kg/UF</i>	0,0328	0,0101	0	0,168	0,211	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur <i>MJ/UF</i>	0,408	0,237	0	4,33	4,97	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur <i>MJ/UF</i>	0,0158	0,435	0	8,69	9,14	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur <i>MJ/UF</i>	0,392	0,0196	0	0	0,412	0

- Interprétation du cycle de vie

	Etape de fabrication A1-A3	Etape de mise en œuvre A4-A5	Etape de vie en œuvre B	Etape de fin de vie C	Total cycle de vie
Changement climatique - total	7,57	0,78	0,00	3,27	11,62 kg CO2 eq/UF
Épuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux	6,59E-07	3,84E-08	0,00E+00	1,85E-08	7,16E-07 kg Sb eq/UF
Util. Én. Prim. non renou., excl. ressources d'én. Prim. non renou. utilisées comme mat. Prem.	146,0	13,1	00,0	31,8	191 MJ/UF
Déchets non dangereux éliminés	1,11E-01	1,53E-01	0,00E+00	2,24E+00	2,50 kg/UF

- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Emissions polluantes inéluctables auxquelles peuvent être exposés les manipulateurs

Il n'y a aucune émission polluante inéluctable à laquelle peuvent être exposés les manipulateurs.

La mise en œuvre des panneaux de PSE doit respecter les règles de l'art (DTU et/ou DTA et Avis Techniques en vigueur). Dans ce cas, la découpe du panneau est généralement réalisée à l'aide d'une scie manuelle.

Si la mise en œuvre ne suit pas les règles de l'art et si la découpe du panneau est réalisée à l'aide d'un outil susceptible d'émettre des poussières (scie circulaire non équipée d'un système d'aspiration par exemple), le risque potentiel des poseurs est alors l'inhalation et l'ingestion des sciures. Ces sciures ne sont pas classées dangereuses selon l'arrêté du 20 avril 1994.

Emissions polluantes inéluctables auxquelles peuvent être exposés les usagers

Pendant la vie en œuvre du produit, celui-ci étant recouvert mis en œuvre à l'intérieur d'un ouvrage (chape, dallage, contre-cloison, enduit, etc.), les usagers ne sont exposés à aucune émission polluante.

Air intérieur COV et formaldéhyde

Le classement sanitaire du produit est « A+ » selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.



Composition en substances radioactives

Les constituants des panneaux de PSE UNIMAT, dont le principal est le polystyrène expansible - issu de la polymérisation du styrène - sont d'origine organique. Aussi, la radioactivité ne peut être considérée que comme négligeable.

Développement de microorganismes

Les panneaux de PSE UNIMAT ne sont pas concernés dans la mesure où ils sont mis en œuvre à l'intérieur d'un ouvrage et ne sont pas en contact direct avec l'air intérieur.

Fibres

Les panneaux de PSE ne contiennent pas de fibre et ne sont donc pas concernés par cette rubrique.

- Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le panneau UNIMAT™ Façade BD 160 est par définition un isolant thermique et contribue au confort hygrothermique du bâtiment.

Il est conforme à la norme européenne EN 13163 et est certifié dans le cadre de l'ACERMI, NUMERO_ACERMI.

La résistance thermique du panneau UNIMAT™ Façade BD 160 est de : 4,2 m².K/W.

Les informations complémentaires et détaillées des différentes plaques se trouvent sur les sites de la marque Siniat (www.siniat.fr).

Ces caractéristiques sont dépendantes du système et seront fournies dans la documentation du fabricant selon l'usage prévu.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Aucun essai acoustique n'a été réalisé sur ce produit.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Les panneaux de PSE UNIMAT ne sont pas concernés par le confort visuel du bâtiment dans la mesure où ils sont mis en œuvre à l'intérieur d'un ouvrage.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai olfactif n'a été réalisé.

• Autres informations environnementales

Solution de recyclage PSE

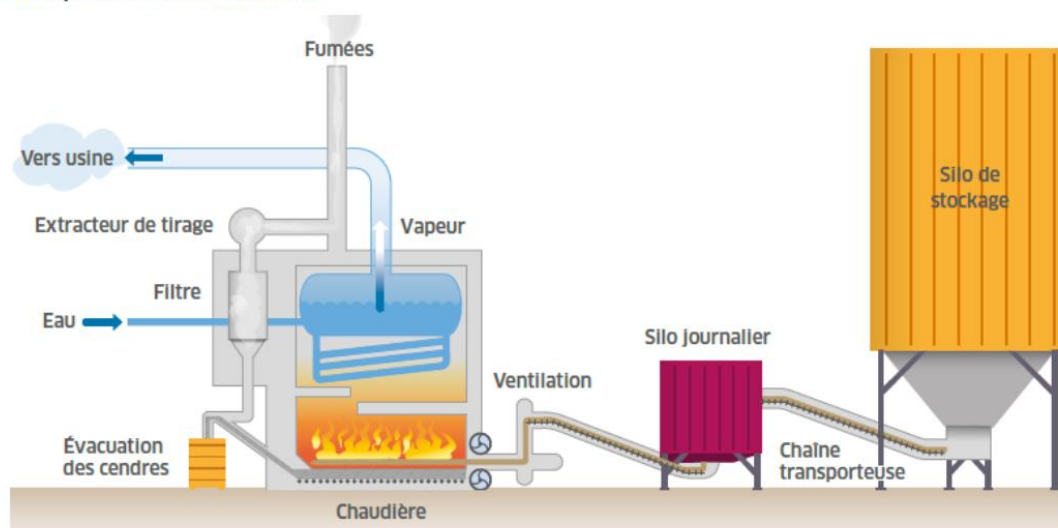
Siniat est un acteur engagé dans la revalorisation des déchets de PSE.

Afin de préserver les ressources naturelles et de respecter la loi de transition énergétique relative aux déchets de chantier, Siniat ses associés à la démarche de la création d'un éco-organisme VALOBAT afin de favoriser le recyclage des déchets du bâtiment.

Centrale Biomasse usine de Rantigny

La concrétisation du projet de centrale biomasse sur le site de Rantigny est l'un des événements majeurs de l'année 2016. D'une puissance de 3 MW, la chaufferie couvre plus de 80% des besoins de vapeur de l'usine de fabrication de doublage et d'isolants. Elle est alimentée par des anas de lin, un combustible innovant issu du broyage des écorces de tiges de lin, peu valorisables jusqu'alors, une ressource locale, renouvelable et entièrement issue de la filière linière implantée sur le territoire picard.

Principe de fonctionnement



Illustrant, l'engagement de SINIAT en faveur du développement durable, cette chaufferie industrielle permet de couvrir plus de 80% des besoins en vapeur du site et d'éviter 3000 tonnes rejet de CO2 dans l'atmosphère par an (source : communiqué de presse Siniat – Engie Cofely du 29 juin 2016).